



## Itinéraire de Saint-Malo au Mont-Saint-Michel

par le manoir Jacques Cartier



L'Association bretonne des amis de St Jacques de Compostelle vous propose un cheminement (non balisé mais qui suit le GR34 et une variante de ce GR à partir de Cancale jusqu'au Mont.) pour vous permettre d'aller en 2 étapes de **Saint-Malo au Mont-Saint-Michel** où vous continuerez votre chemin de St Jacques soit par la **Voie des Plantagenêts** soit par la **Voie des Capitales**.

La description succincte qui vous est proposée ne tient pas compte de ce découpage en 2 étapes car ce sera à vous de déterminer leur longueur sachant que la distance entre la Ville Corsaire et la Merveille est d'environ 50 km.

Pour votre arrêt du premier jour vous aurez 2 solutions :

- soit profiter de la ville étape de Cancale (Attention : L'Auberge de Jeunesse de Port-Picain est malheureusement à environ 5 km du chemin proposé !).
- soit couper la distance en deux et profiter ainsi d'un hébergement à Saint-Benoît-des-Ondes, Vildé-la-Marine ou Hirel.

-----

-

**Km 0** : Sortir de la ville close de Saint-Malo par la porte Saint-Vincent en longeant sur la gauche le château. Suivre le bord de mer par la chaussée du Sillon jusqu'à la brasserie du Sillon. Après la brasserie emprunter à gauche la digue et après un rétrécissement sortir à droite.

**Km 3** : Prendre le boulevard Rochebonne jusqu'au carrefour, puis à gauche monter l'avenue des Portes Cartier jusqu'à l'église de Saint-Ideuc (1721) Suivre ensuite « Manoir Jacques Cartier » ( visite du 1<sup>o</sup> Juin au 30 Septembre de 10h à 11h30 et de 14h30 à 18h )

**Km 5,5** : Au manoir prendre à droite vers la chapelle Saint-Vincent, traverser le hameau et remonter en face, traverser le carrefour puis prendre la 2<sup>o</sup> à gauche vers le plan d'eau. Traverser la route D 355 et prendre en face le chemin qui borde l'étang de Sainte-Suzanne. Après un petit pont sur la gauche prendre à droite le long d'un mur jusqu'à une petite route et à 250m un carrefour

**Km 10** : Prendre la route à gauche, à la Croix Blanche traverser la D 74 reprendre en face et après le Bois du Père à 125m prendre à droite un allée-piste (cheval-VTT) qui retrouve après 500m une petite route que l'on emprunte à droite sur 175 m avant de reprendre le chemin à gauche qui rejoint, après 800m, le tracé du GR 34.

**Km 13,5** : Suivre ce tracé et le GR34 (à suivre jusqu'après le lieudit 'Le Châtelier' à l'entrée du Vivier-sur-Mer ; y emprunter la variante du GR le long de la baie jusqu'au Mont), à 800m traverser la D 76 en face

et à 100m prendre à 'droite un chemin herbeux. Traverser le lotissement du Vaulérait, longer le château avant de descendre vers la grève entre deux murs où le chemin empierré et mouillé, glissant, demande attention sur une centaine de mètres. Continuer sur la grève ou reprendre le chemin par une cale en béton et à gauche le chemin en bordure de falaise, passer par une porte en bois, puis descendre un escalier (tenez bon la rampe) ; retrouver la grève avant une petite route pour atteindre les parcs à huîtres.

**Km 17** : Continuer sur la grève et les levées de terre devant les parcs côté mer jusqu'au Mont. Ou traverser la D 76 devant l'espace karting en le longeant par la gauche sur 100m environ avant de reprendre le chemin à gauche jusqu'au Pont-Benoît, et prendre à gauche un petit bout de route pour retrouver le littoral.

**Km 20** : Suivre le littoral par la grève, les herbus, les levées de terre et le chemin sans perdre de vue le Mont

**Km 26,5** Le-Vivier-sur-Mer (où le chemin commence à suivre la variante du GR34 peu avant le bourg au lieudit 'Le Châtelier'.)

**Km 34,5** : Chapelle Sainte Anne.

**Km 49** (sans les 4,5 km de contournement du barrage dont l'esplanade tarde à ouvrir) : Face au Mont. [Le nouveau barrage devait être praticable à partir du 18/06/2010 pour permettre de traverser le Couesnon à 2km de la Merveille. Avant cette ouverture, remonter jusqu'au pont de Beauvoir et redescendre vers le barrage (+ 4,5km) avant d'atteindre le Mont Saint Michel.

-----

#### - **Hébergements** :

- Auberge de Jeunesse de Saint-Malo 37 Avenue Révérend Père Umbricht tel: 02 99 40 29 80
  - Auberge de Jeunesse de Cancale Port Picain tel: 02 99 89 78 79 (*Pour accéder à l'Auberge qui est à un peu moins de 5 Km en arrivant à l'intersection de la D76 près de Cancale, profitez des bus. Tél renseignements : 02 99 40 19 22*)
  - CH « Ferme de la Vieuville » - 35260 - Cancale tél 02.23.15.19.30 [Courriel](#)
  - CH « La Ville es Gris » 67 rue des Français Libres 35260 Cancale tél 02 99 89 67 27 / 06 60 43 45 05 [Courriel](#)
  - **CH « Face aux Flots »** - 35114 St-Benoît-des-Ondes tél 02 99 58 76 90 (~ km 21,5)
  - CH « La Brandelle » 63 Grande Rue - 35120 - Vildé-la-Marine Tél: 09 66 11 25 42
  - **CH « Le Domaine »** 10 rue du Domaine - 35120 - Hirel tél **02 99 48 95 61** / 06 83 57 96 34 (~ km 24,5)
- **Près du Mont Saint Michel**, à proximité du barrage côté Bretagne :
- CH « La Ferme Saint Joseph » Polders Saint Joseph - 50170 - Beauvoir [Courriel](#)

- **Au Mont** :

- Maison du Pèlerin " - Réserver au n° : 02 33 60 14 05 - Accueil avant 17 h 45"